

# RECOMMANDATIONS POUR L'ETAT DES LIEUX

Madame, Monsieur,

Lors de l'état des lieux de remise qui sera effectué par notre service, vous aurez pris les mesures suivantes afin de restituer votre appartement conformément aux règles et usages locatifs.

## 1. En général :

- A l'échéance de votre bail, les locaux et dépendances (cave-galetas) devront être vides, parfaitement propres et dans l'état conforme où ils se trouvaient lors de la prise en possession des locaux – usure normale réservée.

## 2. Nettoyages :

- **Les parquets et seuils** imprégnés seront nettoyés avec un produit adéquat (utilisation de produits à base de cire, ou laque **à proscrire**). Les **pannelles et catelles** (sols et murs) devront être parfaitement nettoyées et détartrées.
- Lessivage des **murs et plafonds** de la salle de bains et de la cuisine.
- Les murs (**tapisserie/crêpis**) seront dépoussiérés – les tampons enlevés et rhabillés soigneusement.
- Les **boiseries** seront nettoyées avec un produit adéquat, notamment les encadrements des portes et fenêtres (**utilisation d'un produit spécifique pour fenêtres en PVC**).
- Les **moquettes appartenant au locataire** devront être enlevées et le sol remis en état.
- Nous rappelons que les autocollants, décalques, images collées, etc.... sont à enlever pour l'état des lieux. Les papiers sur rayonnages d'armoires sont également à enlever.
- L'**agencement de cuisine**, soit : armoires suspendues et autres seront parfaitement nettoyées sur les faces et les intérieurs sans oublier la frise supérieure et le socle de l'agencement.
- Tous les éléments de **frigo** sont à contrôler et pièces cassées remplacées.
- Les **chromes**, ainsi que les **appareils** (frigo, cuisinière, four, hotte de ventilation et grilles) seront également nettoyés avec soin et détartrés si nécessaire.
- Le **filtre** de hotte et l'**alu** de protection du four seront changés.
- Les **interrupteurs et prises** seront parfaitement nettoyés.
- Les **bacs extérieurs** seront nettoyés- les **balcons** nettoyés. (Grilles d'évacuation nettoyées)

## 3. Installations sanitaires :

- Les installations sanitaires doivent être en état – (robinets ne coulant pas). Les brise-jets – glands - flexibles de douche seront remplacés, ou parfaitement détartrés.

## 4. Stores :

- Les sangles de tirage usées seront remplacées et les stores brossés et nettoyés.

## 5. Vitrages - fenêtres

- Les vitres fendues ou cassées sont à remplacer.
- Les encadrements ainsi que les tablettes seront parfaitement nettoyés (PVC voir ci-dessus)

## 6. Cheminée de salon :

- La cheminée de salon doit impérativement être ramonée par le ramoneur assermenté de votre quartier.

## 7. Clés :

- Le locataire voudra bien contrôler que **toutes les clés** de l'appartement et des dépendances sont en sa possession pour l'état des lieux.

Les travaux effectués sans autorisation écrite de la Gérance peuvent faire l'objet d'une revendication.

Nous espérons que la présente communication sera de nature à faciliter le contrôle de votre appartement et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

GERANCE RAMELET